

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de l'élevage Question au Gouvernement n° 4573

Texte de la question

AVENIR DE L'ÉLEVAGE

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit.

M. Thierry Benoit. Bien que le ministre de l'agriculture soit excusé, je souhaite relayer auprès du Gouvernement la préoccupation de nombre de responsables professionnels agricoles au sujet de l'avenir des filières de l'élevage en France. Dans toutes les régions, les agriculteurs, notamment les éleveurs, nous interpellent. En Bretagne, André Sergent, le président de la chambre régionale d'agriculture a adressé une lettre ouverte au ministre : il s'inquiète de ce que, rien que dans les quatre départements de la Bretagne administrative, on ait perdu en un an 62 000 bovins, soit un peu moins de 3 % des effectifs.

Cette diminution concerne aussi bien les autres filières, comme la filière porcine ou la filière volaille, et l'inquiétude ne cesse de grandir.

Être éleveur dans notre pays, c'est être mobilisé trois cent soixante-cinq jours par an, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. (Applaudissements les bancs du groupe UDI-I.) C'est un métier très dur, très prenant et, surtout, très mal rémunéré.

Le nombre d'exploitations agricoles est passé de 1,5 millions dans les années 1970 à 450 000 en 2020. Nous devons permettre à davantage de jeunes agriculteurs de s'installer mais, pour ce faire, ils doivent tirer un revenu acceptable de leur métier. Ce sont les agriculteurs qui nous nourrissent ; ils participent à la préservation de l'environnement et concourent à la production d'énergie dans notre pays. (Mêmes mouvements.)

- **M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.
- **M.** Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Merci pour l'hommage que vous avez rendu à nos éleveurs, à qui l'on doit notre souveraineté agricole et grâce à l'engagement quotidien desquels les Français peuvent se nourrir.

Vous le faites dans un contexte où, en effet, leurs inquiétudes sont vives quant à la pérennité de leur filière et quant à leur avenir. Nous partageons votre diagnostic, notamment pour la Bretagne, qui concentre un grand nombre des problèmes que le Gouvernement s'est attelé à résoudre depuis plusieurs mois, qu'il s'agisse du renouvellement des générations, de la rémunération ou encore du financement des changements rendus nécessaires par les attentes des consommateurs en matière de bien-être animal ou d'environnement.

C'est d'autant plus difficile que le contexte est compliqué. Les charges de nos exploitations agricoles sont en

train de flamber et on assiste à un effet ciseaux entre la hausse des prix des intrants et la réduction des marges.

Mais je veux le redire, comme Julien Denormandie l'a dit à l'occasion de son dernier déplacement, nous ne laisserons pas tomber les filières d'élevage ni en Bretagne ni dans le reste du pays. Nous avons mis en place des cellules locales de crise et mobilisons l'ensemble des moyens de soutien aux exploitations les plus fragiles – échelonnement de dettes et report de cotisations MSA, notamment.

Nous travaillons aussi à des réponses structurelles, qui ont fait l'objet de différentes réformes, celle de la PAC, mais surtout celle de la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs, dite loi EGALIM 2, en grande partie inspirée des travaux menés notamment par Grégory Besson-Moreau et par Jean-Baptiste Moreau, grâce à laquelle les coûts de production sont pris en compte dans le prix d'achat des produits agricoles.

Les agriculteurs ne doivent plus être ceux qui subissent les règles du jeu. Les mécanismes institués par les lois EGALIM ont vocation à équilibrer les rapports de force entre les acteurs et à mieux répartir l'augmentation des coûts. La contractualisation, la non-négociabilité des prix des matières premières agricoles ou la non-discrimination tarifaire vont permettre de changer la donne.

Vous pouvez compter sur nous pour faire appliquer la loi EGALIM 2 ;...

M. Pierre Cordier. Ça changera d'EGALIM 1!

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État comptez sur nous, surtout, pour être toujours au côté de nos éleveurs. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur: M. Thierry Benoit

Circonscription: Ille-et-Vilaine (6e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 4573

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement **Ministère attributaire :** Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er décembre 2021

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 2021